

## *Joseph Kollie arrêté et expulsé*

Etudiant assidu à la fac de lettres de Besançon depuis 2002/2003, Joseph Kollie a quitté son pays, le Liberia, pour fuir la mort qui le menace. Il cherchait asile en France... elle l'a rejeté. Le couperet est en effet tombé mercredi 8 février peu avant 11h : alors que Joseph allait à la fac, il a été arrêté par la police de l'air et des frontières en pleine rue. Il a ensuite été conduit à Roissy en zone de rétention avant de passer devant le tribunal de grande instance de Melun et d'être expulsé dès vendredi matin. Un départ rapide alors qu'il disposait de cinq jours au plus pour préparer sa défense afin de passer devant le tribunal de grande instance de Melun. Joseph vivait sans papier à Besançon mais suivait assidûment les cours d'anglais à la fac. Malgré les difficultés et jusqu'à maintenant, il avait réussi ses examens mais ne pouvait pas les valider car son inscription n'était pas officielle du fait de sa clandestinité. Ces derniers jours, Joseph s'est vu notifier le rejet officiel de sa demande de visa par le consulat.

